Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DU GERS COMMUNE DE VIC-FEZENSAC Code Postal 32190

ARRETE DU MAIRE n°2025/199

Objet : Travaux de dépose de panneau d'information numérique avec d'un engin de levage

Le Maire de la commune de Vic-Fezensac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande présentée par SPIE CITY NETWORKS en vue d'occuper le domaine public au droit du 32 rue de Lorraine afin d'effectuer des travaux de dépose avec utilisation d'un engin de levage le 21/10/2025,

CONSIDÉRANT que pour la bonne exécution des travaux, ainsi que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de préciser les règles d'occupation du domaine public.

ARRETE

Article 1: SPIE CITY NETWORKS en vue d'occuper le domaine public au droit du 32 rue de Lorraine afin d'effectuer des travaux de dépose avec utilisation d'un engin de levage le 21/10/2025.

Article 2 : Le stationnement s'effectuera sur le trottoir et l'accotement »

<u>Article 3</u>: La mise en place de la signalisation réglementaire de chantier sera assurée par le pétitionnaire, sous le contrôle des services techniques de la commune.

<u>Article 4</u>: Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

<u>Article 5</u>: La directrice générale, le responsable des services techniques et le policier municipal de la commune de Vic-Fezensac, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VIC-FEZENSAC, le 17 octobre 2025

